

Liste des délibérations adoptées en Conseil Communautaire du
14 décembre 2022 à 18h30

Avenant numéro 4 relatif à la prorogation de la concession d'aménagement de la ZAC du Soleil Levant	Adoptée
Présentation du projet de fonctionnement de la Micro-Folie du Pays de Mortagne	Adoptée
Charte d'adhésion au réseau Micro-Folie	Adoptée
Demande de fonds de concours exceptionnel de la commune de Saint-Malo-du-Bois : aménagement sentier pédestre centre bourg	Adoptée
Demande de fonds de concours exceptionnel de la commune de Mortagne : Fonctionnement de l'équipement Vendée Vitrail - saison 2022	Adoptée
Avenant à la convention de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat	Adoptée
Règlement et dispositif d'aides à la « Pierre » d'amélioration de l'habitat	Adoptée
Fixation des redevances relatives à la gestion du terrain d'accueil des gens du voyage, situé au lieu-dit « le pont Saint-Philbert » à Mortagne-sur-Sèvre.	Adoptée
Versement perte d'exploitation Mme Ain, cabinet dentaire MSP la Gaubretière	Adoptée
Demande de fonds de concours de la Commune de Mortagne-sur-Sèvre : « Fonctionnement de l'équipement Ludothèque 2022 »	Adoptée
Délégations du Conseil Communautaire au Président et au Bureau Communautaire	Adoptée
Décision modificative n°6 Budget Principal n°43300 2022	Adoptée
Décision modificative n°2 Budget Annexe n°43301 Service Public d'Assainissement Collectif des Eaux Usées (SPAC EU)	Adoptée
Décision Modificative n°2 au budget annexe Immeubles de Rapport Maisons de santé Pluridisciplinaire (MSP) 2022 n°43304 dont le SIRET est le n°248 500 662 00320, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne	Adoptée
Décision Modificative n°2 au budget annexe Pépinière d'entreprises Créadis 2022 n°43307, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne	Adoptée
Décision Modificative n°1 au budget annexe Zone d'Activités Economiques de Maunit 2022 n°43315 dont le SIRET est le n°248 500 662 00130, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne	Adoptée
Décision Modificative n°1 au budget annexe Zone d'Activités Economiques de La Gare 2022 n°43318 dont le SIRET est le n°248 500 662 00163, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne	Adoptée

Décision Modificative n°1 au budget annexe Zone d'Activités Economiques de Le Coudreau 2022 n°43321 dont le SIRET est le n°248 500 662 00205, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne	Adoptée
Décision Modificative n°1 au budget annexe Zone d'Activités Economiques de La Bâte 2022 n°43322 dont le SIRET est le n°248 500 662 00213, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne	Adoptée
Décision Modificative n°1 au budget annexe Zone d'Activités Economiques de L'Audouinière 2022 n°43326 dont le SIRET est le n°248 500 662 00262, annexé au budget principal de la Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne	Adoptée
Engagement, liquidation et mandatement de dépenses d'investissement en attendant l'adoption du budget 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2022	Adoptée
Révision libre de l'Attribution de Compensation sous forme d'Attribution de Compensation d'Investissement 2022	Adoptée
Transformation du budget annexe n°43301 Service Public d'Assainissement Collectif des Eaux Usées (SPAC EU) dépourvu de la personnalité morale de droit public sans autonomie financière en budget annexe dépourvu de la personnalité morale de droit public doté de l'autonomie financière dont le SRET est le n°248 500 662 00338	Adoptée
Transformation du budget annexe n°43302 Service Public d'élimination des déchets ménagers et assimilés dépourvu de la personnalité morale de droit public sans autonomie financière en budget annexe dépourvu de la personnalité morale de droit public doté de l'autonomie financière dont le SIRET est le n°248 500 662 00312	Adoptée
Transformation du budget annexe n°43305 Service Public d'Assainissement Non Collectif des Eaux Usées (SPANC EU) dépourvu de la personnalité morale de droit public sans autonomie financière en budget annexe dépourvu de la personnalité morale de droit public doté de l'autonomie financière dont le SIRET est le n°248 500 662 00239	Adoptée
Marché CC 2022-356 - Prestations d'assurances pour les besoins de la Communauté de Communes et le Syndicat du Vendéopole en groupement	Adoptée
Créations d'emplois - Modification du tableau des effectifs	Adoptée